



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 novembre 2025

NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET D'ASPIRAVI DE BASTOGNE/SAINTE-ODE SITUÉ À PROXIMITÉ DU ZONING D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE BARRIÈRE-HINCK

La société Aspiravi annonce le redépôt de son projet éolien sur le territoire des communes de Bastogne (anciennement Bertogne) et Sainte-Ode, aux abords de la N4. Cette relance s'appuie sur deux éléments nouveaux majeurs qui n'avaient pas pu être pris en compte en première instance : un avis favorable du Département Nature et Forêt (DNF) pour le projet, situé en zone forestière, et un rapport de synthèse favorable du fonctionnaire technique et délégué rendu dans le cadre du recours introduit précédemment. Ces signaux positifs permettent aujourd'hui de proposer un projet tenant compte de ces nouveaux éléments et mieux outillé.

« Il ne s'agit pas d'un nouveau projet, mais bien d'une évolution concrète d'un dossier existant, soutenu par de nouveaux éléments objectifs », précise Xavier Houdry, chef de projet chez Aspiravi.

Initialement déposé en 2023, le projet avait fait l'objet d'un avis négatif en première instance, notamment en raison de son positionnement en zone forestière. Dans le cadre du recours introduit, l'étude d'incidences a été enrichie et actualisée. Les conclusions de ce complément ont permis d'apporter les éclaircissements attendus et de répondre aux enjeux identifiés, ce qui a conduit à un avis favorable du DNF.

Par ailleurs, le rapport de synthèse du recours administratif a conclu favorablement à la faisabilité du projet, soulignant sa compatibilité avec les projets environnants mais aussi avec les objectifs environnementaux et énergétiques fixés par la Région wallonne.

Le projet – qui prévoit l’implantation de 4 éoliennes d’une hauteur de 230 mètres pour une production estimée à 69 GWh/an, soit l’équivalent de la consommation de près de 18 500 ménages – est redéposé en tenant compte des remarques formulées précédemment. Aspiravi souhaite ainsi poursuivre le développement dans un esprit de continuité, tout en ré-affirmant sa volonté d’ouverture au dialogue constructif.

Cohérence avec la transition énergétique wallonne

Face aux urgences climatiques et énergétiques, la Wallonie s’est dotée d’objectifs ambitieux via la Pax Eolienica II et le Plan Air Climat Énergie (PACE). Pour les atteindre, de nouveaux projets doivent voir le jour dans des zones présentant un potentiel avéré. Le site du projet Aspiravi fait partie de ces zones jugées favorables par les services compétents.

Un acteur déjà implanté et engagé

Déjà présente dans la région avec un parc éolien existant, Aspiravi connaît bien les spécificités locales et entend continuer de mener ce dossier dans une logique de responsabilité : les préoccupations environnementales, paysagères ou de biodiversité étant intégrées au projet, dans le respect du cadre légal et en lien avec les recommandations du DNF. Une attention particulière a également été portée à la distance entre les éoliennes et les habitations : la plus proche se situe à près d’un kilomètre (995 mètres), ce qui garantit un projet respectueux du voisinage et conforme aux normes en vigueur, ainsi que son intégration harmonieuse dans le territoire.

« Nos projets sont mûrement réfléchis, techniquement solides et respectueux des réglementations. Avec un total de 69 GWh/an, soit une production quasiment 2 fois plus importante que le parc existant voisin, l’extension du parc éolien le long de la N4 à hauteur de Sainte-Ode représenterait à lui seul 1,1 % des objectifs wallons en matière d’éolien terrestre. Cela représente un chiffre significatif au regard des enjeux de 2030. Nous croyons dans ce projet, dans sa qualité, et dans sa capacité à contribuer positivement à la transition énergétique », poursuit Xavier Houdry.

Une clarification bienvenue dans le débat public

Ces dernières années, les développeurs éoliens sont parfois perçus de manière caricaturale, comme uniquement motivés par des logiques financières. S’il est évident que les entreprises doivent assurer leur viabilité économique, elles participent aussi activement à la mise en œuvre des engagements climatiques de la Belgique et de la Wallonie, ainsi qu’à sa résilience énergétique et sa compétitivité économique.

Nouvelle étape, nouvelle dynamique

Le redépôt de ce dossier marque une nouvelle étape dans le parcours du projet, fondée sur l’amélioration et l’intégration de données actualisées.

À propos d'Aspiravi

Aspiravi est un développeur d'énergies renouvelables 100 % belge, actif dans toute la Wallonie. Déjà exploitant de plusieurs parcs en activité (24 éoliennes sur le territoire wallon, 241 en Belgique, 172 en mer du Nord et 236 en cours de développement sur l'ensemble du territoire du pays), il s'inscrit comme un acteur responsable et reconnu de la transition énergétique.

À travers ses projets, Aspiravi contribue concrètement aux objectifs régionaux et fédéraux en matière de développement durable. Ses développements s'inscrivent dans une logique de durabilité, d'ancrage local, et de gouvernance claire. L'entreprise compte 94 communes belges parmi les actionnaires de ses projets.

<https://www.aspiravi.com/fr/>

Contact presse

Camille Bousez

0479 83 96 81

office@afp-pro.be